COVID-19 – Désinfection de la voirie : le Gouvernement prend acte de l'avis du Haut Conseil de la santé publique (HSCP) qui recommande d'assurer le nettoyage habituel de la voirie sans avoir recours à des pratiques de désinfection spécifiques

Le Jeudi 9 avril 2020

Elisabeth Borne, ministre de la Transition écologique et solidaire et Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales ont pris connaissance de l'avis du Haut Conseil de la santé publique (HSCP) relatif à l'opportunité d'une désinfection de la voirie qui appelle les collectivités territoriales à ne pas mettre en œuvre de telles pratiques.

Le ministère des solidarités et de la santé a saisi le HCSP le 26 mars afin d'expertiser si la désinfection de tout ou partie de l'espace public était opportune au regard du bénéfice attendu de cette pratique et des risques associés, qu'ils concernent le public, les travailleurs ou l'environnement.

Le Haut Conseil pour la santé a rendu son avis le 4 avril. Devant l'absence d'argument scientifique qui justifie l'intérêt de désinfecter la voirie pour prévenir des risques de transmission du virus, et au regard des impacts environnementaux potentiels, le Haut conseil de la santé publique recommande :

- de ne pas mettre en œuvre une politique de nettoyage spécifique ou de désinfection de la voirie dans le contexte de l'épidémie du COVID-19 ;
- de continuer d'assurer le nettoyage habituel des voiries et du mobilier urbain avec les équipements de protection habituels des professionnels.

Le Gouvernement rappelle que l'usage massif de produits de désinfection en plein air peut conduire à des effets, directs ou indirects, sur la santé et l'environnement. Ainsi :

- Ces produits contiennent des substances actives qui seront dispersées dans

l'environnement après ruissellement mais également via les réseaux de collecte des eaux pluviales ou d'assainissement. Leur impact, mais aussi celui des substances nocives associées à leur dégradation, pourrait donc dépasser la seule désinfection de rue ;

- L'usage massif de produits désinfectants peut favoriser l'apparition d'espèces résistantes. C'est ce qui a été constaté pour d'autres produits chimiques comme les anti-moustiques dans de nombreux pays, ou encore en Europe avec le développement de l'anti-biorésistance.

.